



BUSSAC Info

N°133
Janvier 2020



Meilleurs vœux pour 2020

***** NUMEROS UTILES *****

<p>SAMU : 15</p> <p>GENDARMERIE / POLICE: 17</p> <p>POMPIERS : 18</p>	<p>HOPITAL DE SAINTES 05 46 95 15 15</p> <p>CENTRE ANTI-POISON DE BORDEAUX 05 56 96 40 80</p>	<p>MAISON MEDICALE DE BUSSAC 1, allée des chaumes Docteur Christine Ganthly Docteur Emilie Poulain Médecins généralistes 05 46 92 17 18</p>
---	---	---

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

MULTI SERVICES VIVAL Paul BELLAND

<p>Alimentation - Bar Pain et viennoiseries (cuits sur place) Française des jeux - Presse, cartes, cadeaux souvenirs Tabac - Bouteille de gaz - Photocopie Agence postale - Vente de carte 10 trajets Allo Buss : 9,90€ des services gratuits: Livraison à domicile, Courses en ligne, Collecte de piles Vente de croque-monsieur+ salade tous les jours de 12 à 14h</p>	<p>ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 (fermeture provisoire à 18h en début d'année)</p> <p>ouvert le samedi de 8h à 12h</p> <p>05 46 92 56 16</p> <p>151 route du Val de Charente</p>
--	---

INFIRMIER LIBERAL	INFIRMIERE LIBERALE	PEDICURE - PODOLOGUE
<p>Thierry THIBAudeau 34 chemin des grands champs 05 46 93 44 00</p>	<p>Sabrina BERTRAND 1, allée des chaumes 07 89 20 28 83 ou 05 46 93 98 79</p>	<p>Francis BASQUIN Diplômé d'Etat sur rendez-vous et à domicile 1 allée des chaumes 06 87 13 52 11</p>
ORTHOPHONISTE	OSTEOPATHE	PSYCHOMOTRICIENNE D.E
<p>Catherine CAUGNANT 1, allée des chaumes 05 46 95 24 61</p>	<p>Virginie COULON Ostéopathe DO 1, allée des chaumes 05 46 98 02 38</p>	<p>Marie JAULIN Thérapie psychomotrice-Relaxation- Graphomotricité 1, allée des chaumes 06 77 93 48 48 (sur rdv)</p>
ASSISTANCE DE VIE DEPENDANCE	MEDECINE DOUCE	FOREVER LIVING.RF la santé au naturel
<p>Catherine TEISSEIRE Toilette, aide aux repas, ménage, repassage, démarches administratives 06 49 61 98 70</p>	<p>Hypnose, Sophrologie, EFT pour douleurs, arrêt tabac, amaigrissement, stress... Patricia MARKO-LOSSON 1, allée des chaumes 06 10 20 82 68</p>	<p>Jacky et Lucette PAGE Distributeurs agréés 06 61 98 86 28 - 06 04 02 25 15 lucettepage48@gmail.fr leader-bien-etre1@orange.fr</p>
GUERISSEUR	THERAPIES BREVES COACHING	
<p>Marc Benoît DAVIGNON 35 chemin des grands champs 06 81 72 25 74</p>	<p>Marie-Claire BRILAC HAZART Développement personnel et gestion du stress, consultations individuelles, couples, ados 09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96</p>	<p>emplacement libre</p>

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 133

Janvier 2020

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :

C. Dourthe - F. Durand - J-Luc Marchais - L. Besson
C. Faveau - M. Ferreira

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Delavaud Etoile

En couverture : Lavoir, pigeonier du bourg,
grave du château, gare du Pontreau, chemin de la grave

Au dos : Fête de l'école Gustave Courbet, Eglise Notre
Dame de Bussac, Mairie, vue sur Port Berteau.

- Page 2 Petites annonces -
Dates à retenir
- Page 3 Editorial

Informations municipales

- Page 4 Conseil municipal du 14/10/2019
- Page 4 Conseil municipal du 3/12/2019

Informations locales

- Page 5 Etat civil
- Page 6 Vie paroissiale
- Page 7 Infos locales
- Page 11 Infos CDA
- Page 13 Ca s'est passé à Bussac
- Page 16 Un Bussacais à l'honneur
- Page 17 CCAS
- Page 19 Le point sur les travaux
- Page 22 Accueil Périscolaire
- Page 23 Foyer rural:Le mot de la Présidente
- Page 24 Activités des sections
- Page 28 Association Bussac en fête
- Page 28 Bibliothèque
- Page 29 MAM et assistantes maternelles
- Page 30 L'abeille saintongeaise
- Page 31 Nouvelles de l'école
- Page 35 APE
- Page 36 Revue de presse

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

www.bussac-sur-charente.fr

E mail mairie@bussac-sur-charente.fr

Ouverture au public Le lundi 09h00 à 12h00

Du mardi au vendredi 13h30 à 17h30

DATES A RETENIR...

Février

02 : Loto de la section jumelage, salle municipale à 13H30

Mars

01 : Loto de la section Randonnée, salle municipale à 13H30

15 : Elections municipales, 1^{er} tour de 8h à 18h salle municipale

22 : Elections municipales, 2^{ème} tour de 8h à 18h salle municipale (si nécessaire)

29 : Bourse à l'enfance de l'association Nounous et Bout'choux, salle municipale

Avril

05 : Loto dédié aux enfants suivi d'un goûter et d'une animation dansante organisés par l'association des parents d'élèves(APE) du RPI Bussac/St Vaize

Mai

15 : Théâtre salle municipale

Juin

07 : Brocante du jumelage

12 : Kermesse de l'école

14 : Rando semi-nocturne

20 : Fête de l'été, place d'Oron la ville

Juillet

18 : Rallye de Saintonge

Septembre

27 : Bourse à l'enfance

Référendum d'initiative partagée

Recueil des soutiens des électeurs à la proposition de loi n°1867 visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris. Le soutien est recueilli sous forme électronique sur le site suivant : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>

Vous pouvez également déposer votre soutien sous forme papier à la mairie de Saintes

EN LIGNE...

Consultez toutes les infos et les actualités de la commune sur le site internet :

www.bussac-sur-charente.fr

Pour être destinataire des informations municipales, transmettez votre adresse e-mail au secrétariat :

mairie@bussac-sur-charente.fr

Ouverture en avril du Salon Del'Coif Delphine Grolaud - coiffeuse/barbier
9, chemin de la Favaudière
Femmes-hommes-enfants

Mardi-mercredi-jeudi : 9h-12h /14h-19h

Vendredi :9h-18h - Samedi :8h-15h30

Sur rdv à domicile les mardis et mercredis

05 46 91 70 71

Présence d'une esthéticienne en fin de semaine
Onglerie, soins corps et visage, épilation etc..
« By Adel » - 06 64 49 83 53

Elections municipales

1^{er} tour : 15 mars 2020

2^{ème} tour : 22 mars 2020

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 07 février 2020

Nouveaux horaires provisoires d'ouverture de VIVAL :
7h30 à 18h du lundi au vendredi
8h à 12h le samedi

PLACE DES CHAUMES

Le mercredi soir

A & B THAI FOOD

06 29 43 17 55

Suivez notre actualité sur FACEBOOK ABTHAIFOOD

Le jeudi de 17h00 à 22h30

TITIPIZZ PIZZA AU FEU DE BOIS

www.titipizz.fr

programme à retirer au camion

Passez vos commandes au 07 71 08 11 58

EDITORIAL

C'est avec une certaine émotion que j'écris ce dernier éditorial.

Je remercie chacune et chacun d'entre vous de la confiance qu'il m'a accordée lorsque j'ai succédé à Guy Chapuis, ainsi qu'à tous les élus qui m'ont accompagné.

Je remercie aussi ces mêmes élus de leur engagement, à mes côtés, au seul service de l'intérêt général ; leur confiance, leur loyauté, la solidarité dont ils ont toujours fait preuve ont permis d'administrer la commune dans d'excellentes conditions.

Bien sûr, je veux aussi rendre hommage au personnel communal : les uns et les autres ont assuré, depuis tant d'années, leurs missions à votre service avec compétence, assiduité, rigueur et honnêteté parfaites.

La vie communale se poursuit bien entendu, avec entre autre, un projet de résidence pour personnes âgées. Les discussions sont bien avancées et nous espérons qu'elles aboutissent en 2020.

En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2020 au nom des élus du conseil municipal et en mon nom personnel ; santé avant toute chose, réussite dans vos projets, bonheur et prospérité !

Je souhaite que vous participiez nombreux aux prochaines élections municipales, manifestant ainsi votre soutien à celles et ceux qui s'engagent dans la vie publique.

Quant à moi, je vais profiter de ma famille que je remercie pour son soutien constant qui m'a été précieux.

Christophe DOURTHE

Le compte-rendu intégral de chaque conseil municipal est mis à disposition des administrés en version papier à la mairie, et en version dématérialisée sur le site Internet de la commune.

www.bussac-sur-charente.fr

ORDRES DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2019

ORDRE DU JOUR :

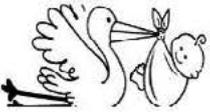
- 1- Décision modificative
- 2- Demande de subvention auprès du Département au titre de l'aide à la diffusion culturelle en milieu rural
- 3- Vente des parcelles cadastrées AC N°693 et 695 : fixation du prix de vente
- 4- CDA de Saintes : transfert de la compétence " Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- 5- Modification des statuts de la CDA de Saintes : mise en conformité avec les dispositions de l'article L.5216-5 du Code Général des Collectivités territoriales et ajustements de certaines compétences facultatives.
- 6- Demande de subvention auprès du Département dans le cadre de la Défense extérieure contre l'incendie (DECI)
- 7- Cimetière communal : durées et tarifs des concessions
- 8- Extension du périmètre du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).
- 9- Questions diverses

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2019

ORDRE DU JOUR :

- 1- Demande de subvention au titre de la DETR 2020 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics "Chemin de la Favaudière"
- 2- Extension du périmètre du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).
- 3- Transformation du bâtiment à usage d'habitation sis 11 Impasse des Écoles en bâtiment à usage professionnel et fixation du prix du loyer et des charges.
- 4- Remboursement par un administré des frais engagés par la Commune
- 5- Recensement de la population 2020 : rémunération des agents recenseurs et indemnisation de leurs frais de déplacement.
- 6- Questions diverses

État civil



Naissances

Bussac-Info est heureux de saluer la venue de :

- Clara DUBOIS née le 03 novembre 2019 fille de Sylvain DUBOIS et Christine CORMEREAUD
- Camille BROCHEC née le 25 décembre 2019 fille de Vincent BROCHEC et Julie PEAN



Mariages

Bussac-info présente ses sincères félicitations pour le mariage de :

- Monsieur Jean-Luc THIBURCE et Madame Monique BOUCHET le 16 novembre 2019



Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Madeleine MONGET née BERGER décédée le 20 septembre 2019

Recensement

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

QUI ?

Tous les français filles-garçons de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la journée Défense et Citoyenneté (JDC) et pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

2 possibilités s'offrent à vous :

• **Par internet :**

- 1/ Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2/ Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune
- 3/ Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
- 4/ allez dans la rubrique « papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national » ou dans la zone « rechercher », taper « recensement ».
- 5/ suivez les instructions

• **A la mairie de votre domicile :**

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



Vie Paroissiale

Nous avons choisi pour illustrer cet article du premier numéro Bussac Info de l'année 2020, la photo de la crèche construite dans notre église Notre-Dame de l'assomption, par un petit groupe de paroissiens, à l'occasion de la naissance de Jésus le Christ à Noël.

Notre nouveau prêtre, Père Guillaume SALIN, a pris ses fonctions cet automne. Nous sommes donc, cette fois-ci, en mesure de vous fournir les informations principales concernant notre paroisse.



Presbytère : accueil de 10h à 12h et de 15h à 18h – tel.05.46.92.07.21

Horaires et lieux des célébrations :

-Abbaye aux Dames : Tous les dimanches à **10h30** sauf exception. Le 9/02 sera célébrée la messe des familles à 10h30 ; le 12/04, dimanche de **PAQUES**, l'horaire est reporté à 11h 15.

Autres célébrations : le 26/02, mercredi des Cendres 19h ; le 9/04 Jeudi Saint 19h ; le 10/04 Vendredi- Saint 19h ; le 11/04 Nuit de Pâques : **20h30** devant l'Abbaye puis veillée à la Cathédrale Saint Pierre.

-Bussac : le 25/01 à **18h** ; le 26/02 mercredi des cendres messe à 10h ; le 21/03 à 18h ; le 5/04 dimanche des **RAMEAUX à 9h30**.

-Chaniers : le 18/01 ; le 01/02 ; le 15/02 ; le 29/02 ; le 14/03 à 18h ; le 4/04 messe des Rameaux à 18h ;

-Fontcouverte : le 8/02 ; le 18/04 à 18h.

-La Chapelle des Pots : le 11/01 ; le 7/03 à 18h ; le 12/04 dimanche de **PAQUES à 9h45**.

-Saint-Vaize : le 22/02 ; le 28/03 ; le 25/04 à 18h .

Confessions tous les mercredis après les Vêpres de 18h à 19h30 en l'église Saint -Pallais et aussi pendant les temps d'adoration.

Tables ouvertes paroissiales : TOP

au presbytère : café dessert les 11/01 et 14/03 à 14h

salle de la Recluse : repas les 8/02 ; 18/04 ; 20/06. à 12h et café dessert le 16/05 à 14h.

Service Evangélique des Malades : SEM

Pour contacter ce service, se mettre en relation avec le secrétariat du presbytère numéro 05.46.92.07.21 ou auprès de J.Cazaunau 06.33.12.06.00.

Nous vous rappelons le numéro de l'aumônerie de l'hôpital : 05.46.95.14.35. Céline le Guilloux.

Eveil à la FOI : Paroisses de Saintes

L'équipe d'animation sera heureuse d'accueillir parents et enfants (de 3 à 7 ans)

le 1/02 à l'Abbaye aux Dames de 10h30 à 11h30- le 21/03 à Saint Pierre de 10h30 à 11h30 et le 6/06 à l'Abbaye de 10h30 à 11h.

Catéchisme : la responsable Mme Drieu la Rochelle se tient à votre disposition. (0546920721)

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. PAIX -SANTÉ

JC

Infos locales

Recensement de la population

L'enquête est en cours sur notre commune depuis le 16 janvier et se terminera le 15 février.

Vous avez ou vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur (dont nous vous avons décliné les identités lors du Flash Info distribué le 30 décembre).

Le recensement étant obligatoire, vous avez le choix de procéder vous-même à votre recensement en ligne à l'aide d'un code de connexion remis par l'agent recenseur, ou de compléter un document papier que vous devrez lui remettre lors d'un rendez-vous fixé avec lui.



Elections Municipales

Pour voter aux élections municipales, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la Commune. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous certaines conditions. Pour les autres et notamment les nouveaux arrivants, vous devez vous inscrire soit en mairie soit sur le site service-public.fr

A compter du 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du REU (Répertoire Electoral Unique), la date limite de dépôt d'une demande d'inscription sur la liste électorale fixée au 31 décembre est supprimée. Toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin.

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2020
15 ET 22 MARS 2020



**Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020,
la date limite d'inscription est fixée au 7 février 2020**

Des questions concernant votre carte électorale?

Certains administrés appellent le secrétariat de mairie pour signaler que leur carte n'est pas signée par le maire et n'a pas le cachet de la mairie. Aucune anomalie à ce sujet, ce sont des options facultatives.

Vous constatez une modification à apporter à votre état civil?

Vous souhaitez vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale?

Vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur?

Toutes les réponses à vos questions se trouvent sur ce site :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Carte-electorale-que-faut-il-savoir>

**Si vous changez d'adresse, y compris en restant sur la commune,
merci de le signaler en mairie**

Accès au numérique

Le Département vient de mettre en ligne la cartographie des points d'accès wifi, matériel et accompagnement numérique en Charente-Maritime.



Vous pouvez consulter cette carte sur le site Internet du Département : <https://la.charente-maritime.fr/internet-besoin-daide>

Cette cartographie vous permet de géolocaliser :

- des points d'accès « wifi », où il est possible de se connecter à Internet avec son propre matériel, (Bussac va être rajouté avec le point d'accès gratuit place d'Oron la Ville)
- des points d'accès « matériel », où des ordinateurs sont mis à disposition et où il est possible d'effectuer seul(e) ses démarches,
- des points d'accès à de l'accompagnement, où des médiateurs numériques aident à utiliser Internet et à effectuer des démarches.

E-Journal communal

Nous vous rappelons que tous les "Bussac Info" sont consultables sur le site internet de la commune à cette adresse:

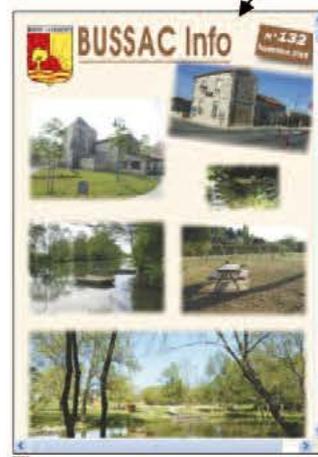
<https://bussac-sur-charente.fr/mairie/journal-municipal/> et que, si vous nous avez communiqué votre adresse mail, vous êtes avisé à chaque nouveau journal mis en ligne (en janvier et septembre)



Certains administrés nous ont signalé que le journal en ligne leur suffisait.

Si vous aussi ne souhaitez plus recevoir la version papier du journal dans votre boîte aux lettres, nous vous engageons à le signaler en mairie. Nous diminuerons ainsi le nombre des impressions à réaliser.

Par ailleurs, nous vous rappelons également que si vous souhaitez toujours le recevoir mais que vous ne souhaitez pas le garder, nous vous serions reconnaissants de ne pas le mettre au tri sélectif, mais de bien vouloir le déposer en mairie.



Programme européen LIFE VISON



Ce programme, coordonné par la LPO en partenariat avec le Conseil Départemental de Charente-Maritime et le GREGE, se déroule sur 5 ans (du 1er septembre 2017 au 30 novembre 2022) sur les départements de la Charente et de la Charente-Maritime.

Le LIFE VISON a été lancé sur le territoire afin de sauvegarder le vison d'Europe dans le bassin de la Charente, un des derniers bastions viables de l'espèce.



Où vit-il ?

Uniquement présent dans les zones humides, le vison d'Europe fréquente des cours d'eau forestiers ou agricoles, des boisements inondables, des marais, des prairies humides et des ruisseaux... La présence d'une mosaïque de différents types de milieux humides qui offre une grande disponibilité de proies liées au milieu aquatique tout au long de l'année constitue un atout important pour notre petit prédateur généraliste qui se nourrit d'amphibiens, de petits mammifères, de poissons et d'oiseaux. Par ailleurs, la présence d'une strate végétale basse et dense en milieux partiellement ou entièrement inondés tels que les carex, les joncs, les roseaux et les ronces est essentielle pour lui garantir des abris suffisants, notamment pour ses gîtes.

Autrefois largement répandu en Europe, sa répartition mondiale est désormais limitée à quelques populations isolées et déclinantes en Europe orientale (Russie, Ukraine, Roumanie et Estonie) et à une population située au nord de l'Espagne et dans le sud-ouest de la France (7 départements). Le vison d'Europe a perdu 85 % de son aire d'origine depuis la moitié du XIXe siècle, et le nombre total de visons aurait diminué d'au moins 90 % au cours du XXe siècle.

Ainsi au regard du contexte et des enjeux existants, les propriétaires privés souhaitant œuvrer en faveur de la préservation de cette espèce menacée peuvent solliciter un accompagnement et bénéficier d'une aide financière dans :

- la mise en place de zones refuges
- la restauration ou la création d'habitats favorables au vison d'Europe : plantations d'arbres, boisements alluviaux, mégaphorbiaies, magnocariçaies et mares,

Rendez-vous sur le site officiel du programme - <https://lifevison.fr/> - et consultez la carte du périmètre d'actions du programme Life vison, disponible sur la page d'accueil.

Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements sur l'intérêt et les possibilités de projets sur vos parcelles, contactez la référente vison :

Miriana LEROY – LPO

8 Rue du Docteur Pujos – CS90263

17305 ROCHEFORT Cedex

09 72 45 38 66 – miriana.leroy@lpo.fr

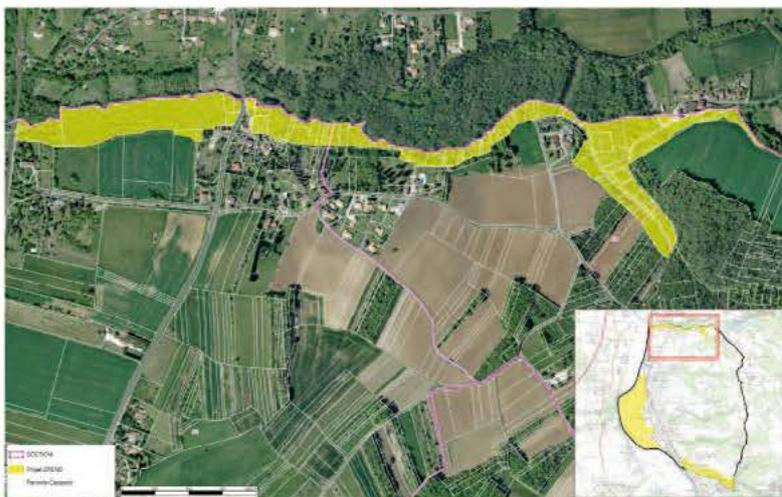


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Création d'une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles

En partenariat avec le Département de la Charente Maritime, la commune de Bussac a décidé de créer une zone de préemption pour préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels les plus riches et fragiles. Ce projet s'inscrit dans la politique départementale de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles.



Riche d'un environnement naturel remarquable, la commune de Bussac-sur-Charente est intégrée au site Natura 2000 : vallée de la Charente moyenne et Seugne. Ce site abrite en particulier deux espèces de mammifères protégés, la loutre et le vison d'Europe, ainsi que plusieurs espèces floristiques typiques des milieux inondables.

Le Rochefollet, affluent de la Charente, possède une grande surface d'aulnaie marécageuse avec un fort gradient de naturalité. Ces facteurs permettent l'expression d'une biodiversité variée et rare. Sur les secteurs en forte pente, délimitant la vallée inondable, des forêts à base de tilleuls, chênes, érables se développent accompagnées d'une forte densité de fougère scolopendre.

Malgré la reconnaissance de leur qualité biologique, ces espaces restent menacés par un abandon de leur entretien ou par différents usages et pratiques pouvant altérer leur qualité. Il est également nécessaire de pouvoir restaurer ou réhabiliter certains secteurs dégradés.

Aussi, l'établissement d'une zone de préemption (ZP) doit permettre, par la maîtrise foncière, de maintenir la trame verte des boisements alluviaux, de veiller à leur entretien raisonné, d'assurer une restauration des ripisylves, une gestion extensive des peupleraies ou leur reconversion, après exploitation, en boisements spontanés d'aulnes et de frênes. Elle vise à améliorer les conditions d'accueil des différentes espèces fréquentant la vallée alluviale et des coteaux, leur permettant d'accomplir tout ou partie de leur cycle de vie (sites d'alimentation, de repos et de reproduction). Elle vise également à résorber l'utilisation de certaines parcelles à des fins inappropriées (décharges sauvages....) pour des raisons notamment sanitaires et de sécurité (zone inondable).

Ce projet de préservation du patrimoine naturel et d'ouverture au public, sera réalisé avec comme support le réseau de chemins existants. En particulier, le circuit de promenade des trois moulins permet une découverte du patrimoine naturel sur quatre kilomètres intégrant le Rochefollet, en limite de Saint-Vaize et de Bussac sur Charente. Les deux communes ont un objectif commun de préservation et valorisation du patrimoine naturel.

Cette démarche de création d'une zone de préemption s'inscrit, en effet, en continuité de celle initiée par la commune de Saint-Vaize où la création d'une zone de préemption a été adoptée

La création de cette ZP contribue, pour 16,55 hectares, aux objectifs du programme LIFE vison n° LIFE 16 NAT / FR / 000872 qui vise le maintien ou la restauration de zones refuges pour le Vison d'Europe

INFO CDA...

Pour vous déplacer vers Saintes, pensez à Rézo pouce !



Ce système de covoiturage permet aux usagers (dès 16 ans) de se déplacer gratuitement sur des courtes distances et en toute sécurité pour faciliter la mobilité tout en préservant l'environnement et désenclaver les zones rurales. Que vous soyez auto-stoppeur ou conducteur, inscrivez-vous sur la plateforme dédiée.

Comment ça marche ?

1/ Inscrivez-vous sur le site www.rezopouce.fr de chez vous ou bien par un rendez-vous en mairie où il sera possible de trouver une assistance auprès des secrétaires

Il faudra fournir une pièce d'identité et signer la charte de bonne conduite. Il est possible de s'inscrire en tant que conducteur ou passager ou les deux.

2/ Vous recevrez par courrier à votre domicile, votre carte de membre et l'autocollant si vous êtes conducteur.

3/ Vous pourrez attendre aux arrêts de bus déjà existants signalés par ce logo :

dans le sens Bussac – Saintes : Choisy - La Grande Porte - Le Pontreau - L'école - La Croix ;

dans le sens Saintes- Bussac : L'école.

Ces arrêts sont référencés sur le site rezo-pouce et aussi sur le site de la commune.



Relevez le défi climat citoyen et faites des économies !

Du 6 janvier au 30 avril 2020, relevez le défi citoyen climat lancé par la CDA et faites le pari de réduire d'au moins 8% votre facture énergétique et de 10 % votre volume de déchets en appliquant des éco-gestes.



UN DÉFI ENVIRONNEMENTAL ET CONVIVAL !

Un défi gratuit en famille et en équipe pour apprendre à réduire ses consommations à la maison !

Du 6 janvier au 30 avril 2020, vous faites le pari de réduire votre facture énergétique et votre volume de déchets en appliquant des éco-gestes. Les volontaires sont réunis en équipes et menés par un capitaine. Pendant 4 mois, la Communauté d'Agglomération et ses partenaires vous accompagnent en vous proposant des animations et en vous faisant bénéficier de nombreux conseils.

Votre objectif

8% d'économies d'énergies
10% de déchets en moins

Comment s'inscrire au défi citoyen climat ?

Vous pouvez vous inscrire :

- Sur www.agglo-saintes.fr, en remplissant le formulaire d'inscription en ligne (dans l'actu "Défi citoyen climat" accessible depuis la page d'accueil du site).
- Par mail en écrivant à deficlimat@agglo-saintes.fr, en précisant le nombre de personnes volontaires et les coordonnées de la ou des famille(s) participant(e)s.

Une équipe est composée de 5 familles participantes :

- Vous pouvez vous inscrire directement avec 4 autres familles pour constituer une équipe.
- Si vous vous inscrivez seul ou avec un nombre de familles inférieur à 5, pas de soucis non plus ! Les équipes seront constituées ultérieurement par les agents chargés de vous accompagner.

Une fois inscrit que se passe-t-il ?

Avec l'aide des agents de la Communauté d'Agglomération :

- Vous désignez un capitaine d'équipe qui sera formé aux outils de suivi du défi et aux éco-gestes. Il sera le référent de l'équipe et fera le lien avec les animateurs du défi.
- Vous créez un compte sur la plateforme www.defi-declics.org qui vous permettra de comptabiliser vos consommations d'énergie et vos pesées de déchets.
- Vous participez gratuitement aux animations et événements organisés pendant le défi.
- Vous échangez avec les autres familles participantes sur les pratiques et les éco-gestes.
- Vous assistez à la remise des prix en mai pendant la semaine du développement durable.

UNE RÉUNION D'INFORMATION POUR TOUT SAVOIR !

Rendez-vous le 12 novembre à 19h à la Salle des Fêtes de Les Gonds, Rue du Stade, pour rencontrer nos équipes et obtenir toutes les infos sur le défi citoyen climat !

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

4 AVENUE DE TOMAS LITOLI
CS 90 315 - 17 108 SAINTES CEDEX

FAX : 05 48 74 01 60
TEL : 05 48 93 41 50

www.agglo-saintes.fr

CALENDRIER DE COLLECTE 2020

BUSSAC-SUR-CHARENTE

ORDURES MÉNAGÈRES
Collecte les mardis, toutes les 2 semaines

EMBALLAGES RECYCLABLES
Collecte les lundis, toutes les 2 semaines

Dimanches
et jours fériés

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DECEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Pour tout renseignement

Ecosite - ZI des Charriers
1, impasse des Perches
17100 Saintes
☎ 05 46 98 07 19
✉ info@agglo-saintes.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(sauf mardi et jeudi pour le service redevance).

www.agglo-saintes.fr

Ça s'est passé à Bussac...

Cérémonie du 11 novembre 2019

Le 11 novembre, comme chaque année, de nombreux Bussacais, jeunes et moins jeunes, se sont retrouvés devant le nouvel emplacement du monument aux morts inauguré l'année précédente à l'occasion du centième anniversaire de la grande guerre.

La présence de militaires d'active en uniforme et de réservistes en tenue a réhaussé le caractère officiel et honorifique de cette cérémonie.

Les musiciens de l'ADMS, ont trouvé refuge sous un abri mis à leur disposition en raison des conditions météorologiques.

Le Maire a procédé au dépôt de gerbe avec Erwann Bazin, conseiller départemental jeune, et l'appel des morts a été lu par Faustin Davignon.



Ensuite, ce fut la minute de silence, puis les musiciens ont joué la Marseillaise, et le Maire a lu le discours d'hommage du Ministre des anciens combattants :

Extrait :

« C'était il y a un siècle.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.

Désormais, le silence domine là où l'orage d'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés.... »

Le Maire a rappelé l'engagement actuel des forces armées dans de nombreuses opérations extérieures, au Moyen Orient en particulier dans la lutte contre le terrorisme. C'était quelques jours avant l'accident d'hélicoptère qui a provoqué la mort de 13 soldats français au Mali.

La cérémonie s'est terminée par le chant des partisans.



Tempête et inondations

La commune a connu cette année une pluviométrie automnale inhabituelle et a subi deux tempêtes, Amélie le 3 novembre et Fabien le 22 décembre.
Peu de dégâts dus au vent à déplorer, cependant des inondations ont touché un certain nombre d'habitations.



Cérémonie des vœux

Mercredi 8 janvier en mairie, Christophe Dourthe a présenté ses vœux au cours d'une cérémonie empreinte d'émotion.

En effet, il les présentait pour la dernière fois devant les élus du conseil municipal, le personnel communal, les bénévoles représentant les associations du foyer rural, et de Bussac en fête, ceux du CCAS, de la bibliothèque et tous les bussacais membres des commissions municipales.



Le lieutenant de gendarmerie commandant la communauté de brigades, le lieutenant des sapeurs pompiers, adjoint du chef de centre, le prêtre de la paroisse assistaient également à cette cérémonie.

Il a bien sûr souhaité une très bonne année 2020 à tous en insistant sur la conservation d'une bonne santé.....

Le maire a évoqué ses années de mandat et les réalisations menées à bien avec le concours de tous, remerciant l'ensemble des élus successifs avec lesquels il a œuvré pendant ces trois mandats.

Il a aussi rendu hommage aux agents de la commune, sans lesquels rien n'aurait été possible ; en effet, il a assuré avoir eu une totale confiance à l'égard des secrétaires de mairie : Marie-Claude, Maria et Nathalic.

Quant aux agents techniques, anciens et actuels, il a pu apprécier leur engagement, leur compétence et leur disponibilité. Il a évoqué les moments douloureux traversés par l'équipe lors du décès de deux d'entre eux.

Il a ensuite fait un rapide retour sur ses trois mandats : l'installation du pavillon modulaire pour l'accueil péri-scolaire, l'assainissement collectif, la fibre optique, l'acquisition des murs du commerce du centre bourg et son extension, les aménagements de voirie pour la sécurité routière, la création d'une aire de jeux à destination des plus jeunes, la réfection du logement communal pour permettre l'ouverture de la maison d'assistantes maternelles, autant de réalisations qui auront amélioré la qualité de vie des bussacais....

Et le maire a conclu en souhaitant que la prochaine équipe d'élus puisse œuvrer dans la même sérénité que celle qui a existé jusqu'ici.

La cérémonie s'est poursuivie autour des galettes avec le verre de l'amitié.

2 Bussacais à l'honneur : Maxime Fouchier et Dorian Diard

Un dimanche après-midi de janvier, deux jeunes Bussacais de 20 ans s'affairent autour d'une Renault 4L de 1990 dans un garage des Judets...

Maxime et Dorian se connaissent depuis toujours. Ils ont fréquenté la même classe depuis leur petite section à Bussac sur Charente.

Un temps séparés au collège, ils continuaient tout de même à partager une grande partie de leurs loisirs ensemble, puisqu'ils jouaient au handball dans la même équipe de l'USCC Saintes. Si Dorian ne pratique plus ce sport, Maxime a intégré l'équipe première du club de Saintes suivant ainsi les traces d'un certain Guillaume Fouchier, son père.

Ils se sont retrouvés au lycée, en seconde, avant de prendre des chemins différents, mais parallèles. L'un, Maxime prépare un BTS de mécanique agricole, l'autre, Dorian, un BTS mécanique moteur à combustion à Périgueux.

Cette passion partagée pour la mécanique et le goût de l'aventure les conduisent très tôt à s'intéresser à une épreuve réservée aux étudiants, alliant l'aventure à l'humanitaire : **le 4L trophy**.

Le principe est simple, 1500 équipages sont engagés sur le même type de véhicule, une Renault 4L, et doivent rallier Biarritz à Marrakech en convoyant un chargement de fournitures scolaires et sportives pour des enfants marocains. Aucune compétition, les équipages sont départagés sur leurs capacités à se diriger dans le désert et à parcourir la distance la plus courte pour rejoindre l'arrivée.

Nos deux mécaniciens, déjà confirmés, prennent l'option dès le début du projet, de trouver un véhicule ancien à rénover de A à Z car ils souhaitent connaître leur voiture sur le bout des doigts, savoir la qualité des pièces dont ils l'équipent et maîtriser leur budget. Ils trouveront leur bonheur dans une ferme de la Vienne, une 4L de 1990, 10 ans de plus qu'eux, et ayant connu, non pas le sable du désert, mais la boue des chemins creux.

Depuis le mois d'avril, leur temps libre est consacré à la remise en état de leur voiture qui commence à avoir l'apparence d'une voiture de raid. Pour la mécanique, les pneus, la peinture, ils ont autour d'eux des personnes ressources et des passionnés qui les aident. Michel Hayet, l'oncle de Dorian sera un des artisans de l'aide à la réfection du moteur.

Ils peuvent également compter sur les précieux conseils de leur voisin, Mathieu Chennevière, qui a participé lui aussi au 4L trophy.

Mais il faut en parallèle solliciter les partenaires éventuels pour financer l'aventure. C'est ainsi qu'un grand nombre d'artisans, dont deux bussacais (la scierie Bruneteau et le garage Bretaude), ont décidé de les suivre pour boucler un budget qui s'élèvera au total à 10 000 euros, achat et réparation de la voiture compris.

Les réseaux sociaux sont aussi mis à contribution. Facebook et autre cagnotte en ligne Leetchi sont aussi des vecteurs pour boucler le budget.

Ils partiront le 18 février pour rejoindre Biarritz, avant le départ officiel qui sera donné le 20 février. Le raid durera deux semaines, et après une nuit dans un hôtel de Marrakech, ils prendront le chemin du retour via Tanger.

Le retour en cours le lundi 9 mars risque d'être délicat après le dépaysement total que réserve une telle aventure. Mais nul doute que riches de cette expérience, ils s'engageront dans d'autres défis.

Il est en tout cas particulièrement réconfortant de constater que les jeunes générations s'engagent avec énergie dans de tels projets et les mènent à leur terme.

Souhaitons leur de vivre une expérience inoubliable.



Pour soutenir Maxime et Dorian dans leur projet :

cagnotte leetchi : www.leetchi.com/c/4l-trophy-2020-apero-beuneze

instagram : [aprobcunczc_4ltrophy202](https://www.instagram.com/aprobcunczc_4ltrophy202) ou facebook : 4L Trophy 2020 - Apéro Beun'cze



CCAS ...

Les assistantes sociales n'assurent plus de permanence à Bussac.
Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous dans les locaux du Conseil Départemental rue
de l'Alma à Saintes.
Pour prendre rendez-vous : 05 46 92 38 38

Repas des aînés

Le 11 novembre dernier a eu lieu la traditionnelle journée offerte aux Bussacais de plus de 65 ans.

Le maire a accueilli les convives avec quelques mots de bienvenue et les dernières actualités municipales. Un peu d'émotion ressentie, car il s'agissait là du dernier repas des aînés de sa mandature.



Une centaine de convives s'est retrouvée autour d'un bon repas cuisiné par le traiteur Sébastien Paillé : Apéritif, soupe, entrée, plat, fromage, dessert, café, tout a été apprécié et nul doute que le dîner du soir s'est limité à une soupe ou peut-être même à rien du tout !

Les musiciens ont permis aux danseurs de s'en donner à cœur joie au son de l'accordéon, avec un répertoire entraînant et très varié.



Comme chaque année, les membres du conseil municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ont consacré leur journée à leurs aînés, en effectuant le service à table et la vaisselle, toujours dans la bonne humeur ! Mais quelques « temps morts » leur ont quand même permis de s'échapper pour une valse ou un madison !

Colis de Noël



Comme chaque année la semaine précédant Noël, les membres du Conseil municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ont sillonné les chemins de la commune à la rencontre des administrés de plus de 75 ans qui n'avaient pas participé au repas du 11 novembre.

Ils leur ont offert un colis gourmand et en discutant avec eux, ils ont pu ainsi déceler si les uns ou les autres étaient en difficultés et avaient besoin d'aide. C'est une période propice à la solidarité, mais elle doit s'effectuer

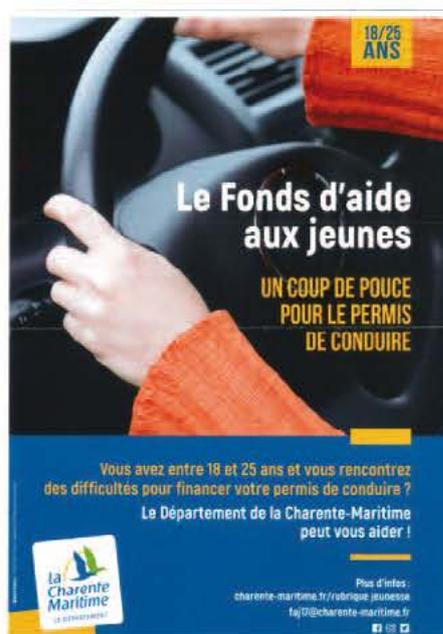
tout au long de l'année. Ainsi, si vous observez un voisin en difficulté, n'hésitez pas à venir le signaler en mairie.

Fonds d'aide aux jeunes

Le Département de la Charente-Maritime aide, sous certaines conditions, les 18/25 ans en difficulté à financer leur formation au permis de conduire.

Pour qui ?

- Vous êtes éligible aux critères du "Fonds d'Aide aux Jeunes"(FAJ) ;
- Vous avez validé votre examen du code de la route
- Votre projet d'emploi ou de formation est validé par le référent FAJ ;
- Vous éprouvez des difficultés financières ;
- Vous êtes prêt à vous engager dans une mission de bénévolat de 40 à 50 heures, auprès d'un organisme local à vocation sociale ou humanitaire (ex : Restos du Cœur, Croix Rouge,...).



Le montant des aides :

C'est une aide globale pour le financement de vos heures de conduite. Le Département peut vous aider à hauteur de 75%, et dans la limite d'un devis plafonné à 1500 €.

Il existe une aide forfaitaire pour terminer votre formation (quelques heures de conduite restantes). Le Département peut vous aider à hauteur de 450 € maximum.

Pour quoi ?

En finançant une partie de la formation au permis de conduire, le Département favorise l'autonomie et l'insertion de jeunes de 18 à 25 ans en difficulté.

Comment ?

Rendez-vous sur la page du "Fonds d'Aide aux Jeunes"(FAJ) pour voir si vous pouvez faire partie du dispositif : <https://la.charente-maritime.fr/jeunesse/des-aides-pour-18-25-ans>

Contactez l'un des organismes partenaires : mission locale, CLLAJ, FJT, délégation territoriale,...

Les dossiers de demandes d'aides financières sont présentés au comité départemental d'attribution qui se réunit une fois par mois à la Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle.

Le point sur les travaux.

RD 234

Depuis quelques mois, l'état de la route départementale 234 reliant Bussac à Fontcouverte en passant par Jarry et chez Tessier s'est fortement dégradé.

La Municipalité a sollicité les services du département pour que des travaux soient effectués.

Le principe en a été accepté.

Des travaux préparatoires ont débuté le 18 novembre dernier. Ils ont consisté en un reprofilage de la chaussée et la pose de bordures dans certains secteurs.

Une grave émulsion sera mise en oeuvre en 2020 sur l'ensemble de la chaussée.

RD 114



Les travaux d'aménagement d'un plateau surélevé devant l'épicerie ont été réalisés en août dernier. Cependant, il s'est avéré qu'un des accès au plateau n'était pas suffisamment relevé. L'entreprise COLAS est donc revenue pour corriger ce défaut.

Le plateau est maintenant fonctionnel et remplit son rôle de sécurisation dans le secteur de l'épicerie particulièrement fréquenté.

Les travaux menés, en parallèle, dans le même secteur, par le Syndicat de la voirie, sont également terminés.

Le nouvel aménagement du parking à côté de l'épicerie et la mise en place d'un cheminement sécurisé le long de la RD 114 jusqu'à la nouvelle voie des Bacheliers permettent une réelle plus-value en terme de sécurité.

Plantations

Les projets d'aménagements réalisés dans le secteur de l'épicerie comportaient un volet espaces verts réservé à la commune.

Nous avons fait intervenir un responsable du lycée du Petit Chadignac qui a préparé des propositions, en concertation avec les élus.

La commune a donc passé commande de plants auprès du lycée, et les employés communaux se sont chargés de la préparation des massifs et des plantations.

Il en sera de même devant l'école.

Les végétaux en place prenaient une ampleur qu'il était difficile de juguler, rendant parfois la visibilité des automobilistes trop limitée.

Ils ont été arrachés et seront remplacés par des variétés moins envahissantes et de taille plus modeste.

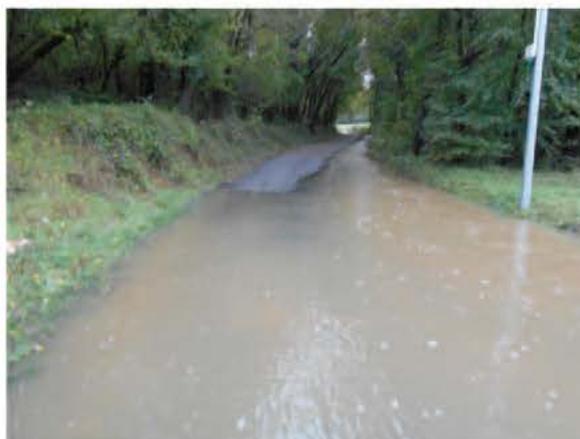
Entretien de la voirie

La voirie communale a souffert d'une pluviométrie très importante depuis la fin de l'été.

25 tonnes d'enrobé à froid ont été mis en œuvre à la fin de l'été. En fonction des dégradations qui apparaissent, et particulier des nids de poule, de nouveaux passages sont réalisés.

Malheureusement l'intervention du Syndicat de la voirie pour la mise en œuvre du point à temps automatique n'a pu être réalisé en raison des intempéries. Cette couche de protection qui vient protéger et imperméabiliser l'enrobé déposé fera défaut cet hiver.

Ce programme sera réalisé au printemps.



Enfouissement des réseaux

Le chantier des Mailleux et de la Grand Porte est en cours d'achèvement.

Bien que l'ensemble des ouvrages souterrains soit réalisé et opérationnel, la phase de raccordement de chacune des habitations au nouveau réseau et de dépose des supports existants n'est toujours pas achevée en totalité.

Les complications de ce dossier sont dues au fait que la fibre avait déjà été installée en aérien dans ces deux hameaux. La mettre dans les installations réalisées en souterrain revient à refaire une installation neuve, et demande des délais importants de la part de l'opérateur Orange.



Le chantier d'enfouissement au village des Judets est également en voie d'achèvement. Pour les mêmes raisons qu'aux Mailleux et à la Grand Porte, des délais sont également nécessaires pour gérer l'installation d'un nouveau réseau fibre.

Les dossiers d'enfouissement des réseaux sont d'une grande complexité technique. Le nombre d'intervenants y est très important : le Syndicat d'électrification, l'entreprise Eiffage qui réalise les travaux, mais aussi EDF, RTE, Orange et ses sous-traitants.

Les relations de la commune avec ces différents partenaires sont très bonnes et permettent de surmonter les difficultés qui se présentent à chacun des chantiers entrepris depuis une vingtaine d'années.

PN 241

Des travaux de réfection du passage à niveau PN 241 chemin du Grand Village sont programmés. La date de début de chantier a été repoussée, cependant, les matériaux ont été livrés et sont sur place.

Durant ces travaux qui se dérouleront principalement de nuit, le passage à niveau sera fermé à la circulation des véhicules.

Une déviation sera mise en place par le chemin du cimetière.

La défense extérieure contre l'incendie

L'installation de quatre citernes a été réalisée par les services de la RESE: aux Chaumes, à Montvolland, aux Deaux et aux Barrats.

Il reste maintenant à finaliser les travaux de clôture.

Suite à cela, en partenariat avec le SDIS (service départemental d'incendie et de secours), ces citernes seront testées, référencées et géolocalisées sur les documents des pompiers. Elles permettront de couvrir chacune un rayon de 400 mètres autour de leurs positions respectives



Dépôts sauvages

Comme toutes les communes de France, Bussac sur Charente est touchée par un nombre croissant de dépôts sauvages dans différents secteurs.

Outre les atteintes à l'environnement que cela génère, ces dépôts doivent ensuite être pris en charge et évacués par les employés communaux.

Le coût de ces opérations est à la charge de la commune, et leur nombre représente un montant conséquent pour les finances de la collectivité.

C'est pourquoi, à chaque fois qu'un dépôt est signalé, une plainte est déposée à la Gendarmerie, une enquête est diligentée et le service déchets de la CDA est alerté.



Les auteurs de ces dépôts sont passibles d'une amende.

Ces faits sont d'autant plus incompréhensibles et condamnables, que chaque habitant, muni du badge qui lui a été remis, peut se rendre gratuitement à la déchèterie de Saintes nord située à quelques minutes de notre commune.

Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets dans la rue ?

Vérfifié le 11 avril 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Abandon d'ordures

Non respect des conditions de collecte des déchets

Oui, jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une **amende forfaitaire** de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction)
- 180 € au-delà de ce délai.

En cas de non-paiement ou de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du **tribunal de police** qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.



L'accueil périscolaire

Contacts

Téléphone Bussac : 06.86.52.97.40

Téléphone St-Vaize : 05.46.97.06.99

Horaires des périscolaires :

	BUSSAC	ST-VAIZE
matin	7H30-9H00	
	Pour raison de sécurité, Les enfants ne seront pas acceptés à l'accueil périscolaire avant 7h30, même si l'équipe d'animation est présente dans les locaux.	
soir	16H25-19H	16H30-19H
	Au delà de 19H, un forfait retard sera déclenché, le service éducation de la Communauté d'Agglomération en sera systématiquement informé.	

Deux jours par semaine, et depuis le 7 octobre 2019, (pour les primaires exclusivement) les activités ATP sont organisées et encadrées par des intervenants, en relation avec le projet du périscolaire.

A partir de janvier 2020, les activités ATP ont changé. Les enfants auront le choix sur inscription et selon leur lieu de scolarisation. Une plaquette est distribuée dans les cahiers de liaison de chaque enfant.

Pour le périscolaire de Bussac :

Mardi : Arts plastique

Jeudi : Jeux d'opposition

Pour le périscolaire de St-Vaize :

Jeudi : Théâtre

Petits souvenirs de Noël



MERCI aux parents pour leur confiance.

L'équipe d'animation du RPI vous souhaite une belle année 2020

Foyer Rural



Le mot de la présidente

Une nouvelle année 2019-2020 commence !!!

Comme vous le savez Janine Castillon s'est retirée après un quinquennat bien rempli.

Une nouvelle équipe s'est formée pour maintenir la continuité du Foyer Rural et des différentes activités.

Nous souhaitons rester à l'écoute de tous nos adhérents et ceux qui veulent nous rejoindre sont les bienvenus. Notre ambition est d'arriver à maintenir les sections existantes à moindre coût, de continuer à proposer diverses manifestations à notre commune et de travailler main dans la main avec les autres associations et la mairie.

Sur le site internet de la commune vous trouverez les informations concernant chaque section, le nom des différents responsables ainsi que les manifestations à venir. Nous souhaitons faire vivre le site afin que vous ayez les informations en temps réel.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2020, qu'elle soit remplie de bonheur, de santé, de joie et d'amour.

La Présidente, Anne NAVARRO

Activités des sections...

Section gymnastique et Qi Gong

Pas de cours de Gym le mardi cette année suite aux problèmes de santé d'Éric Martinet.

Le jeudi à 19h, tous les 15 jours nous avons un cours de QI GONG ouvert à tous.

Très agréable moment de détente offert par Malika.

Voici les dates pour 2020 :

9 et 23 janvier – 6 et 20 février – 12 et 26 mars – 2 et 16 avril – 14 et 28 mai – 11 et 18 juin

Toutes ces informations sont sur le site de la commune.

Section pétanque

Pour la saison 2019, la section de pétanque " La Boule Bussacaise " se composait de 41 licenciés.

Nous avons organisé une douzaine de concours ouverts à tous (tout le monde peut participer) et 2 concours officiels (uniquement pour les licenciés FFPJP).

Le 29 Juin 2019, nous avons reçu le club de pétanque de Bressuire avec lequel le club de Bussac entretient une amitié de 20 ans.

La participation au championnat des clubs toutes catégories et au championnat des clubs vétérans (1 équipe dans chacun des championnats) a permis d'obtenir de bons résultats de la part des 2 équipes car elles ont terminé toutes les deux à la 2ème place du classement général de leur championnat respectif.

Les entraînements ont lieu les mercredis après-midi à partir de 14 heures et les dimanches matin à partir de 10 heures sur le terrain situé à proximité du jardin des Eperches.

Pour tout renseignement : Jean Pascal Poitier (secrétaire) :06 82 20 48 84 -Mail : benharfal@live.fr



Section cartes et jeux de société

Pour la deuxième année, nous nous sommes réunis chaque jeudi, juillet et août compris.

Cela a permis à ceux qui ne partent pas de continuer à se divertir dans la joie et bonne humeur.

Les joueurs vous souhaitent une excellente année 2020 qui verra peut-être l'arrivée de nouveaux membres !

Section Rando

Reprise de nos activités le 2 Septembre 2019.

Depuis cette rentrée, nous avons fait **16 randonnées** avec, en moyenne, 50 participants à chaque fois malgré une météo pas vraiment clémente cette année.

Le 17 octobre, **sortie trimestrielle** à St Palais sur Mer. Dès 9h, nous avons fait la route sous des trombes d'eau et pourtant nous étions 49 au rendez-vous du départ de la marche du jour. Un circuit de 13 kms entre forêt, plage et côte rocheuse. Après l'effort, excellent repas au restaurant « La Corniche » à St Palais.

Nous vous présentons notre **programme** de janvier à avril 2020 en espérant vous donner envie de nous rejoindre !

Notre loto habituel aura lieu le dimanche 1er mars à 14h30 .

Cette année, fin avril, notre **séjour annuel** nous emmènera dans le Lot et Garonne, à Barbaste, tout près de Nérac, la ville natale d'Henry IV. A nous la poule au pot ! Et bien sûr, les belles balades !

Que nos pas continuent de nous mener sur les chemins dans l'ambiance amicale et joyeuse qui est toujours au rendez-vous !

SECTION « RANDONNEE » du FOYER RURAL de BUSSAC sur Charente				
SECOND TRIMESTRE 2019/2020				
06/01/20	14h	VENERAND	Parking du Stade	Le Bois des Forts
13/01/20	14h	PLASSAY	Parking Salle des Fêtes	Le Chêne St Louis
20/01/20	14h	ASNIERES La GIRAUD	Parking Salle des Fêtes	Le Chemin Anier
27/01/20	14h	St LAURENT de COGNAC	Parking Salle des Fêtes	Le Côteau des Bergers
03/02/20	14h	Le DOUHET	Parking du Château	L'Aqueduc
10/02/20	14h	St HILAIRE	Parking du Champ de Foire	La Table du Roi
17/02/20	14h	ANNEPONT	Parking Salle des Fêtes/Eglise	Le Maine Moreau
24/02/20	14h	LOUZAC	Parking Ecole	Les Borderies
01/03/20	14h30	DIMANCHE LOTO RANDO		
02/03/20	14h	ST BRIS des BOIS	Parking Plan d'Eau	Les sept Sources
09/03/20	14h	MAZERAY-BEAUFIEF	Parking Tir à l'Arc	Le Grand Châtenet
16/03/20	14h	BURIE	Parking Mairie	Les Fontaines NORD
23/03/20	14h	ECURAT	Parking Eglise	La Métairie
25/03/20	9h	MERCREDI SORTIE TRIMESTRIELLE		
30/03/20	14h	ECOYEUX	Parking du Stade	Le Bois de Juliant

RECOMMANDATIONS : PAS de randonneurs occasionnels
Être à l'heure et BIEN chaussé
Rester groupés à DROITE sur le bitume
Emporter de l'EAV, ne pas polluer avec des déchets

BONS CHEMINS à TOUS !

Section tennis de table

La nouvelle responsable s'appelle Anne Laure Saulnier . Elle est joignable au : 06 37 21 30 17 ou par mail : a.saulnier2@laposte.net



La semaine du jumelage

Déjà 38 ans d'échanges et d'amitié !

Nous avons eu le plaisir de recevoir en septembre 2019 nos amis suisses et un programme de festivités leur a été offert. En voici les grands moments :

- Promenade en barques dans la Venise verte à Coulon.
- Ascension de la Dune du Pilat pour ceux qui étaient en pleine forme
- Visite d'Arcachon, découverte de sa Ville d'hiver et ses maisons remarquables
- Croisière sur le Bassin d'Arcachon jusqu'à l'Île aux Oiseaux et aux cabanes tchanquées sous un grand ciel bleu !
- Visite de Bordeaux en bus à impériale suivie d'un repas au Café Maritime face à la base sous-marine puis de la visite de la Cité du vin ... étonnante !
- Soirée repas animée par le groupe Aunis-Saintonge ... dans ses locaux de Saintes
- Soirée de clôture à Bussac à laquelle les Bussacais étaient conviés : ceux qui sont venus ont pu apprécier la chaleur de cet échange avec nos amis helvètes !

Nous les rencontrerons à nouveau, chez eux cette fois, à ORON la Ville, en 2021. A noter que certains d'entre nous participent à ce jumelage depuis son origine !

Nous préparons notre Loto annuel qui aura lieu le dimanche 2 février 2020. Venez nombreux tenter votre chance et gagner des bons d'achats de 200 et 300€ ! Mais aussi des jambons des paniers garnis, des huîtres, du vin et bien d'autres choses.

Notre **brocante** habituelle se tiendra le **dimanche 7 juin 2020.**

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS !

Le Comité de Jumelage





Chers amis bussacais,

Depuis notre superbe semaine de jumelage passée au mois de septembre en Charente-Maritime et en Gironde, nous nous sommes déjà retrouvés entre petits Suisses une semaine plus tard pour notre traditionnelle broche annuelle dans un refuge forestier d'Oron-la-Ville. Nous n'avons pas eu de difficultés à nous remémorer les bons moments passés et les découvertes effectuées : le marais poitevin, Arcachon et la dune du Pilat, le tour de ville de Bordeaux en bus à impériale, la Cité du vin, entre autres. Je profite de cet article pour remercier encore chaleureusement au nom de mes amis suisses le comité bussacais pour l'organisation de cette semaine en tous points réussie.

Le 25 octobre, nous avons organisé pour la 11^{ème} fois notre brisolée. La brisolée est un repas campagnard valaisan constitué de châtaignes rôties au brisoloir servies avec divers accompagnements : fromages, viandes séchées, pain de seigle et fruits d'automne. 65 personnes ont dégusté nos belles assiettes. Elles ont aussi beaucoup apprécié la variété des desserts faits maison.

L'année 2020 s'annonce calme avec nos activités habituelles, mais nous réfléchissons déjà au programme 2021. En effet, ce sera le 40^{ème} anniversaire de notre jumelage. Il se déroulera en Suisse et nous nous en réjouissons. Il ne nous reste plus qu'à établir le programme !

Amicales salutations !

Guy, le président





**L'association Bussac en fête vous souhaite
une excellente année!**

Bussac en fête

Vendredi 13 décembre 2019, l'association Bussac en Fête a offert un spectacle gratuit aux enfants du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des écoles de Bussac et de St Vaize. Nous remercions les enfants et leurs familles de leur présence.

L'animation était assurée par l'association Etoile'Clown, qui fonctionne grâce à la mise en commun de ressources, de spectacles et de dons.

Les comédiens clowns hospitaliers sont des artistes professionnels formés pour distraire, détendre, faire sourire. Ils évoluent chaque semaine en duo dans cinq services de pédiatrie du Poitou Charentes pour faire briller les yeux des enfants hospitalisés.

Bussac en fête a souhaité soutenir financièrement leurs actions et les mettre à l'honneur en leur demandant d'organiser une représentation pour les enfants du RPI.

Leur spectacle riche en improvisations, couleurs et fantaisies a amusé les enfants et leurs familles.

Nous espérons que tous ceux qui n'ont pas pu participer, pourront répondre présents la prochaine fois.

Créer du lien social et culturel, divertir, animer la commune par diverses actions sont les motivations des bénévoles du Bussac en fête qui sont heureux et récompensés de leurs investissements quand les familles et les enfants répondent nombreux à leurs animations.

Les membres de l'association réfléchissent aux prochaines manifestations en 2020 pour réunir et satisfaire le plus grand nombre d'enfants.

Des nouvelles de la bibliothèque...

Bibliothèque Municipale

Téléphone : 05 46 97 18 14

Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

Horaires d'ouverture au public : mercredis et vendredis de 16h30 à 19 h

Horaires d'ouverture à l'école : vendredis de 14h30 à 16h30

Inscriptions : Gratuité pour les enfants et tous les étudiants (quel que soit l'âge) et 5 euros pour les autres lecteurs pour une durée de 12 mois.



Nous vous souhaitons à tous une année 2020 la meilleure possible et espérons que nous aurons le plaisir de vous rencontrer nombreux, en forme après les fêtes.

De nouveaux livres ont été achetés début décembre et leur liste est disponible sur le site de Bussac. Nous vous rappelons que vous pouvez choisir un livre sur le site de la BDP puis venir le réserver à la bibliothèque.

À bientôt



Dans le dernier Bussac Info, nous vous avons présenté cette nouvelle association bussacaise offrant un mode de garde différent, en réunissant sous un même toit plusieurs assistantes maternelles.

La Maison d'Assistants Maternelles « La Compagnie des Pitchoun's » a ouvert ses portes le 2 janvier 2020.

Marie-Cécile et Alison accueillent vos pitchoun's du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, au 11 impasse des écoles à Bussac-sur-Charente.

Il reste encore quelques places disponibles pour des enfants de deux mois et demi à trois ans.

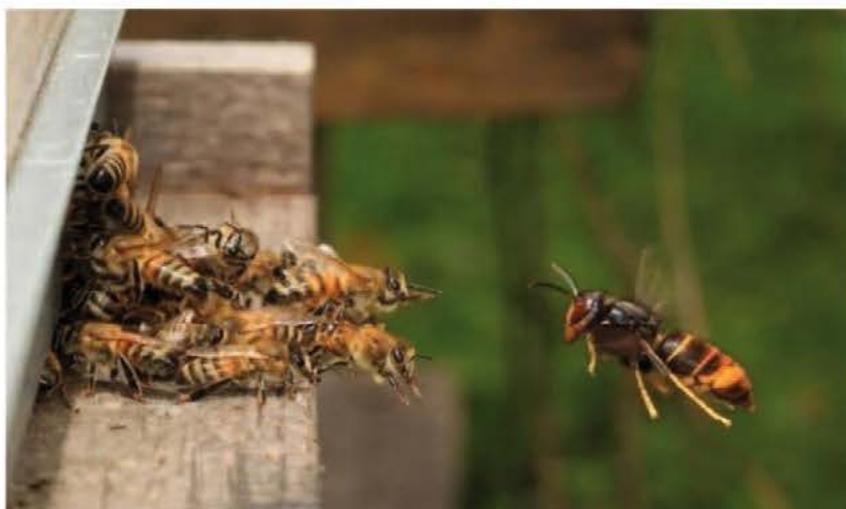


Si vous préférez avoir recours à une assistante maternelle indépendante, en voici la liste mise à jour par la PMI.

LISTE ASSISTANTES MATERNELLES

BIENAIME	Virginie	15 chemin de l'Espérance	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.16.22.04.98
BONNET	Valérie	6 rue du Renclos	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	06.22.12.00.64
CECCONI	Christelle	41 chemin des Chaumes	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	06.34.17.33.29
CHARDAN	Maria	8 impasse de la Cuelle	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.97.70.38
DUGARCEIN	Sandrine	14 impasse de la Cuelle	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.74.00.19
HAMAMI	Corinne	25 chemin de la Grande Porte	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	07.80.49.50.10
MOISY	Lydie	10 chemin des Carrières Rochefollet	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.91.78.77
PICOT	Patricia	9 chemin de la Grande Porte	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.93.01.36
PORTES	Christine	44 chemin des Chaumes	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.93.22.81
TESSIER	Claudette	2 chemin de l'Escambouille	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.74.00.04
VALENCON	Frédérique	72 bis route du Val de Charente	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	06.03.56.19.34

Association l'Abeille Saintongeaise



Nouvelle campagne de piégeage printanier des reines de frelons asiatiques Du 1^{er} mars au 31 mai 2020

Comme vous en avez été informés dans le dernier bulletin municipal, la campagne du printemps 2019 a été une pleine réussite tant par le nombre de pièges posés (97) que par le nombre de prises totales avoisinant les 3000 reines récupérées dans les pièges. Au cours de cet automne 2019 la fréquentation des ruches par les frelons asiatiques a été très amoindrie et tout à fait supportable par les abeilles. Toutefois autour des lierres en fleurs au mois de novembre, avec deux pièges, j'ai attrapé plusieurs centaines de frelons, ouvrières et reines mélangées preuve s'il en est que le problème reste entier.



Il faut donc à partir du 1^{er} mars retrouver votre piège, le nettoyer si c'est nécessaire, le recharger avec la préparation attractive et le suspendre sous un arbre en privilégiant l'exposition au soleil du matin. Je vous rappelle qu'à cette période on ne capture que des reines fondatrices.

En attendant une préparation sélective n'attirant que le frelon asiatique étudiée par le CNRS de Poitiers, le mélange bière + vin blanc + sirop est le meilleur attractant. Se rappeler que plus c'est sucré mieux ça marche et que le vin éloigne les abeilles.

Venez chercher à la mairie la feuille qui vous permettra de reporter vos prises hebdomadaires et de faire le bilan à la fin du mois de mai. Je vous remercie par avance de rapporter cette feuille une fois remplie à la mairie pour une analyse des résultats.

Merci pour votre implication dans cette lutte qui ne peut réussir que dans la continuité et grâce à la détermination de chacun.

Pour revoir pourquoi piéger, comment piéger et quand piéger, vous pouvez consulter le site internet de la mairie, à la rubrique association en cliquant sur l'Abeille Saintongeaise, vous aurez tous les renseignements concernant le sujet.

Bonne chasse et je vous (nous) souhaite un maximum de prises de reines.

Jean-Louis Renard, président de l'association.

email : renard.jeanlouis@wanadoo.fr

tel : 0607481625

Nouvelles de l'école

RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize

Conseil d'école du 1er trimestre – Mardi 19 novembre 2019

En préambule, un rappel est fait sur le rôle des représentants de parents d'élèves et sur la composition, les modalités de fonctionnement et les missions du conseil d'école qui sont définies réglementairement de manière très précise.

Un conseil de RPI, comme un conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Le rôle du parent d'élèves élu :

- Il est à l'écoute des parents,
- Il assure un contact permanent avec le Directeur de l'école et avec les enseignants,
- Il est le porte-parole des parents au conseil d'école pour tous les problèmes que les parents auront bien voulu lui soumettre.
- Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative

Le rôle du Délégué départemental de l'Education Nationale :

Il veille à la sécurité de l'établissement et au respect de la laïcité.

1. Présentation de l'équipe enseignante et du périscolaire

- St Vaize

Enseignants : Blandine MOUNIER (CP + direction) – Virginie GENEAU (CE1/CE2)

Accueil périscolaire : Bleuette ROBIN (directrice) – Aurélie PORTES (animatrice) – Isabelle DREY (animatrice) – Martine POTHET (restaurant scolaire)

- Bussac

Enseignants : Jean-Michel CHARRIER (Direction + CM1/CM2) – Sandrine NOSENZO (CE2/CM1) – Julie REIGNÉ (PS/MS) – Dominique LE MOULLEC (MS/GS) – Mme LAYFESSE (enseignante déchargée de direction) – Amandine TRILLAUD (brigade)

Accueil périscolaire : Bleuette ROBIN (directrice Bussac/St Vaize) – Aurélie PORTES (St Vaize) – Isabelle DREY (Bussac/St Vaize) – Anaïs LAURENT (Bussac) – Léa RAVET (Bussac) – Elyna BABINOT (Bussac) – Corinne GELLICUS (restaurant scolaire) – Martine TROCHUT (restaurant scolaire St Vaize)

Rased : Sylvie HAMON (Psychologue scolaire) – Isabelle AVRIL (maître E spécialisé dans les difficultés d'apprentissage) – Mélanie LARDY (maître G spécialisé dans les difficultés de comportement)

1. Effectifs et organisation de l'école

Effectifs

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
20	20	13	22	17	24	17	19	152

Répartition

PS-MS	MS-GS	CP	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
20+6	14+13	22	17+7	17+9	8+19
26	27	22	24	26	27

Soit : 152 élèves (en moyenne 25,33333 élèves par classe)

Baisse de moins 2 par rapport à la rentrée de 2018. Mais pour une classe de moins

Pour la rentrée de 2020 : l'apport démographique est nettement déficitaire :

19 CM2 partiront vers le collège et 16 arrivées sont prévues. (13 naissances à Bussac et 3 à Saint-Vaize)

Sur 152 élèves : 71 de Saint-Vaize (46,7%) et 79 (52%) de Bussac sur Charente et 2 autres

A l'école de Bussac sur Charente : 48 de Saint-Vaize, 57 de Bussac et 1 autre

A l'école de Saint-Vaize : 23 de Saint-Vaize, 22 de Bussac et 1 autre

Organisation de la semaine scolaire (sur 4 jours)

*Bussac sur Charente :

Maternelle :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h55-11h45	8h55-11h45	8h55-11h45	8h55-11h45
13h15-16h25	13h15-16h25	13h15-16h25	13h15-16h25

Elémentaire :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h55-12h	8h55-12h	8h55-12h	8h55-12h
13h30-16h25	13h30-16h25	13h30-16h25	13h30-16h25
APC : 16h25-17h10	APC : 16h25-17h10		

*Saint-Vaize :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30
APC : 16h30-17h15	APC : 16h30-17h15		

Accueil périscolaire:

- Horaires : 7h30 – 8h50 / 16h30 – 19h00
 - ATP : mardi de 17h à 18h
 - Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis (sauf vacances)
1. **Bilan des élections des représentants de parents d'élèves**

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre. Chaque école avait son propre bureau de vote et ses listes.

Parents élus : MEGE Vanessa, MOHSEN Clotilde, MORINAUD Emilie , URSULET Vanessa ,POMME-CASSIEROU Gaëlle

2. Règlement du RPI

Le règlement du RPI (commun aux deux écoles) est basé sur le règlement type départemental.

3. Projets pédagogiques

St Vaize :

- Dans le cadre du « parcours santé de l'élève » Petit déjeuner à l'école animé par Action Conso et ateliers autour de l'alimentation et de l'importance du petit déjeuner.
- Projet « Chut je lis... » : Il s'agit à travers une activité quotidienne et ritualisée de susciter l'envie de lire dès le plus jeune âge chez nos élèves. Tous les adultes de l'école partagent ce temps dédié à la lecture plaisir.
- Rencontres sportive avec l'école de Taillebourg : une première rencontre est prévue à Saint Vaize en janvier et une seconde rencontre est prévue en juin à Taillebourg
- Rencontres USEP : 3 rencontres sont prévues avec d'autres écoles de la circonscription
- Projet de circonscription sur la biodiversité locale « Des élèves qui font avancer la science » : mise en place de protocoles d'observation du monde vivant dans l'environnement de l'école en lien avec le site vigie nature école (qui met en lien des équipes de recherche scientifique et des citoyens afin de favoriser la collecte d'informations autour de la biodiversité) + intervenant (6h)
- Projet de circonscription « Du spectacle plein les mirettes » - classe de CE1/CE2 (projet Parcours d'Education Artistique et Culturel) : spectacle au Gallia « la princesse aux petits pois » le 29 novembre + intervenant pour faire découvrir le spectacle vivant
- Projet de circonscription « Bien-être à l'école et climat scolaire » - classe de CP : approche systémique du climat scolaire autour de la qualité de vie à l'école, la prévention des violences, la coopération, la justice scolaire, la coéducation, les stratégies d'équipes et les pratiques partenariales
- cinéma de Noël au Gallia théâtre : « le voyage dans la lune » : au mois de décembre
 - Cycle natation : du 30 mars au 5 juillet 2020
 - Bibliothèque de Saint Vaize un vendredi sur 2

Bussac :

- **PS/MS/GS**
- rallye lecture entre les 2 classes
- cinéma de Noël au Gallia théâtre
- projet jardin + demande d'intervenant
- Chut je lis
 - **CE2 /CM1**
 - Projet de circonscription « PEAC Gustave Courbet, une histoire intime » : visite de l'exposition et atelier de pratique « à la manière de ... » avec le peintre Jean-Luc Vallegas (peinture au couteau). Une intervention de ce peintre à l'école est envisagée.
 - Projet de circonscription sur la biodiversité locale « Des élèves qui font avancer la science »
 - Projet équitation : demande d'intervenant extérieur (12h)
 - Cinéma de Noël au Gallia théâtre
 - **CM1 / CM2**
 - Sécurité routière : règles du code de la route + matinée à Saintes sur un parcours
 - Projet de circonscription « Coopération et opposition au sein d'un jeu collectif : vers la pratique du rugby » : présence d'un intervenant
 - **CE2/CM1 – CM1/CM2**
 - Projet Unisef : exposition au conservatoire - illustrer les droits de l'enfant (maquettes) CE2/CM1 - mur des droits de l'enfant (CM1/CM2) – sortie au tribunal et rallye patrimoine dans les rues de Saintes le 19 novembre

- Cycle natation : le lundi jusqu'aux vacances de Noël
- Chut je lis
- Bibliothèque une fois par semaine
- Chorale le vendredi matin
- Projet rencontres USEP

- **Projets de l'accueil périscolaire** : projet « vivre ensemble »

ATP : Tennis à Saint Vaize / Vidéo et jeux collectifs à Bussac

1. **Budget – coopératives scolaires et crédit CDA**

Saint Vaize : Montant de la coopérative : 1248,95 € après réception des règlements des familles (411 €)

Bussac : montant de la coopérative : 4151,12 € après réception des règlements des familles (800 €)

Crédit CDA :

Fournitures scolaires : 41 € par élève et par an + 81 € par classe

Sorties pédagogiques + transport : 9,00 € par élève et par an + 1 transport gratuit par classe dans la CDA - Budget abonnement : 110 € (90 € pour la maternelle)

2. **Sécurité**

Alerte incendie :

Présentation des différents documents : Consignes dans toutes les classes / Plan avec deux itinéraires d'évacuation pour chaque classe

Nous avons l'obligation d'organiser au moins deux exercices « Alerte incendie » dans l'année scolaire. Nous en faisons trois, un par trimestre avec les principes suivants :

- Le premier : Tout le monde est prévenu
- Le second : Seul les adultes sont prévenus
- Le troisième : Personne n'est prévenu

Saint Vaize : exercice réalisé le 11 octobre à 10h30.

Bilan : toute l'école est sortie après 1 minute. La mise en sécurité a été faite près du portail. L'appel a été effectué par les enseignantes. La cantinière et le personnel de l'accueil périscolaire sont sortis également.

Un nouvel exercice sera réalisé dans le courant de l'année (personne ne sera prévenu)

Bussac : exercice réalisé en septembre

Tout s'est très bien passé pour l'ensemble des classes avec une évacuation en moins de deux minutes des bâtiments

PPMS :

C'est le plan particulier de mise en sûreté. Nous devons rester à l'intérieur de l'école.

Deux types : Risques naturels, industriels ou technologiques et Attentat-intrusion

Dans l'année, nous devons organiser trois exercices dont au moins un sur « *attentat-intrusion* »

Sur ce laps de temps, nous avons plusieurs portes à fermer, en plus de s'assurer que les élèves se cachent, se camouflent

Bussac : Entraînement réalisé le mardi 9 octobre : problème de signal

Saint Vaize : Entraînement réalisé le 14 octobre à 15h00. Les enfants sont restés cachés durant 10 minutes : problème de signal

1. **Les Evaluations Nationales CP et CE1**

Elles se sont déroulées du 16 au 27 septembre 2019. Elles sont composées de 5 séquences de Français et de mathématiques. Les résultats ont été transmis individuellement aux parents au cours d'un entretien avec l'enseignant.

2. **Questions diverses**

- sonnerie et bouton d'ouverture à rajouter du côté maternelle (déplacer celle du bureau)
- doubles de clés + crochets (pour le PPMS)
- autorisations photos sur le site internet de la commune
- présence d'un représentant élu de la CDA au conseil d'école
- restaurant scolaire Bussac : la nouvelle organisation semble fonctionner



L'APE

L'Association des Parents d'Élèves du RPI Bussac-sur-Charente et Saint-Vaize est une association loi 1901 qui réunit tous les parents des enfants scolarisés au regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des écoles de Bussac-sur-Charente et Saint-Vaize. L'objet de l'association est de mettre en place des actions à l'attention des enfants (goûters, spectacles, chasses aux œufs, kermesse, ...), de soutenir financièrement les projets et les équipements des écoles, et d'apporter toute aide dans les actions pédagogiques proposées par les écoles. Il ne faut pas confondre l'association des parents d'élèves « APE » avec les *représentants des parents d'élèves* élus au conseil d'école, au nombre maximum de 8, qui en suivent le fonctionnement et sont consultés pour avis et suggestions sur toutes les questions de la vie de l'école.

Le bureau

Le bureau de l'APE a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 3 octobre dernier. Il est constitué pour cette année de :

- **Déborah** Rénier, maman de Lucas (CE2) et Alban (MS) scolarisés à Bussac, qui assure la transmission comme trésorière.
- **Nadine** Combaud, maman de Kélian scolarisé à Saint-Vaize, en qualité de présidente.
- **Stéphane** Gautreau, papa de Jules en maternelle à Bussac, comme secrétaire.



Les membres

L'APE ne vit que par les **parents bénévoles** qui s'impliquent au service des enfants.

Tous les parents d'élèves scolarisés dans le RPI sont d'office membres de l'association, l'adhésion est gratuite. Les parents sont invités à **participer à toutes les réunions de l'association**, pour proposer des actions ou en organiser une en particulier, et bienvenus à toutes les manifestations pour **apporter leurs savoir-faire**, du montage de scène à la tenue de stands, en passant par la cuisson des crêpes ou la confection de ballotins de bonbons.

Le point commun à tous ces rendez-vous ? **Des moments conviviaux et de partage**, toujours dans la bonne humeur, avec l'envie de découvrir la joie dans les regards des enfants !

Ceux-ci sont notre priorité, notre but, nos inspirations...

Les actions

- Cette année, les 152 enfants du RPI ont reçu avant les vacances de Noël un **ballotin de bonbons et chocolats**.
- Des **équipements** ont été achetés dans une grande surface dédiée aux **sports** pour l'école de Saint-Vaize : un filet de badminton et 4 raquettes, 2 ballons vortex, des cordes à sauter, des élastiques, un ballon de foot et des chasubles ainsi que 2 paires de gants de gardien.
- La prochaine action sera l'organisation d'un **loto dédié aux enfants, dimanche 5 avril** à la salle des fêtes de Bussac, **suivi d'un goûter et d'une petite animation dansante**. Nous espérons vous y trouver nombreux.

Nous devons aller à la pêche aux lots pour les enfants et les familles.

Là aussi chacun d'entre vous peut apporter sa pierre à la préparation. Si parmi vos contacts vous connaissez des commerçants pouvant offrir un lot (jouet, équipement sportif, coffret cadeau séjour, ...), nous ne manquerons pas de parler d'eux !

- Enfin la traditionnelle **kermesse de fin d'année** aura lieu vendredi 12 juin !



Contact

L'APE a mis en place une liste de diffusion pour échanger entre tous les parents simplement par e-mail.

Information : <https://framalistes.org/sympa/info/ape-rpi-bussac-saint-vaize>

Suivre le lien pour **s'inscrire gratuitement** après validation par le bureau de l'APE. Ensuite, il suffit d'**envoyer un e-mail** à ape-rpi-bussac-saint-vaize@framalistes.org pour que tous les inscrits le reçoivent. Facile !

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

<p>3Z MULTISERVICE</p> <p>Petits travaux intérieurs, extérieurs de votre résidence principale ou secondaire Zanazzo Yann 52 Chemin des Guillotteaux 06 85 98 49 55 zzmultiservice@hotmail.fr</p>	<p>ARC'ad</p> <p>Création de plans, permis de construire, déclarations... Stéphane LANDREAUD 2, chemin du renclos 06 33 33 35 72 slandreaud@gmail.com</p>	<p>BL CONSTRUCTION</p> <p>BRETAUD LOIC maçonnerie ,terrassment 0666730419 35 chemin des judets</p>
<p>BUSSAC AUTO</p> <p>Entretien et réparation automobiles route du val de Charente 05 46 98 70 86</p>	<p>CHARPENTE-COUVERTURE CONSTRUCTION BOIS</p> <p>Pierre LOSSON 2, impasse de la combe des chaumes 0664511906 pierre.losson.57@gmail.com</p>	<p>DECORATRICE D INTERIEUR</p> <p>Emilie CHAMPENOY 29, chemin des guilloteaux 07 61 28 74 77 www.m-decoration.fr</p>
<p>ELECTRICITE</p> <p>BETIN Electricité 126, route de chez Tessier 06 11 01 27 49 johan.betin@orange.fr</p>	<p>ELECTRICITE</p> <p>SARL Stéphane GABRIAULT 38 chemin de Choisy 05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72 sgabriault@gmail.com</p>	<p>FROMAGERIE FINE</p> <p>Sandrine & Régis MOREAU Marchés de Saintes,Cozes le mercredi, Corme-Royal le jeudi-plateaux/commande 05 46 74 53 38 - 06 18 65 73 99 moreaureg@orange.fr</p>
<p>FROMAGERIE JACQUES</p> <p>Guillaume JACQUES Marchés de Saintes, St Jean d'Angely et Jonzac Plateaux sur commande 05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91</p>	<p>JULIEN BROCANTE</p> <p>JULIEN TABAUD Débarras Maison/Atelier/Grenier/Grange 42, chemin des pins 06 78 79 85 62 tejetv@gmail.com</p>	<p>IMMOBILIER</p> <p>Florence COUTIN Agent Immobilier indépendant Achat Vente Estimation 11 chemin des chagnauds 06 75 06 58 21 florence.coutin@iadfrance.fr</p>
<p>IMMOBILIER</p> <p>Christian MENAUD route du val de Charente 06 37 75 14 72</p>	<p>MACONNERIE RENOVATION</p> <p>Yvon PEROCHAIN 16 chemin de la mare de l'Abbaye 05 46 93 13 10 - 06 68 29 77 14</p>	<p>MEUBLES ANCIENS</p> <p>Laurent COUTIN achat et vente meubles anciens 11 chemin des chagnauds 06 72 96 23 67 la.coutin@laposte.net</p>
<p>MO JARDIN</p> <p>Tonte, taille, plantation, débroussaillage, désherbage 06 72 94 49 94 mathieuxolivier@live.fr</p>	<p>M.S.M MOREAU SERVICES MULTIPLES</p> <p>Entretien int/ext, petite maçonnerie, carrelage, peinture, placo, nettoyage, toitures, façades, jardins... MSMmoreau17@outlook.fr 06 63 45 50 74</p>	<p>PIANO</p> <p>M.André FROUIN Cours de piano -Formation musicale-solfège-chiffre américain des accords 06 38 64 68 82 afrouin@wanadoo.fr</p>
<p>PLOMBERIE - COUVERTURE ZINGUERIE</p> <p>Kévin BRUNETEAU 7b chemin des chagnauds Les Ablains 06 67 98 73 33 kevbruneteau17@hotmail.fr</p>	<p>PLOMBERIE - CHAUFFAGE COUVERTURE - ZINGUERIE</p> <p>Frédéric GELICUS Artisan Dépanneur Les Mailleaux 05 46 74 50 65</p>	<p>SCIERIE</p> <p>BRUNETEAU Vente de bois de charpente Sciage à l'heure 150 route de beauchail 06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98 scieriebruneteau@hotmail.fr</p>
<p>TC MOTORS</p> <p>Réparation entretien moto - quad - scooter matériel espaces verts 75b chemin de charmeneuil 06 86 67 78 14</p>	<p>VENTE DE MIEL</p> <p>Jean-Louis RENARD APICULTEUR 10 chemin du vieux bourg 0546747912- 0607481625</p>	<p>EMPLACEMENT LIBRE</p>

A
R
T
I
S
A
N
S
-
C
O
M
M
E
R
C
I
A
N
T
S

